



# LA BOMBE MACRON

## PRETE A EXPLOSER LES IEG.

Suite à l'élection du banquier Macron, porté au pouvoir par à peine un quart des votants, voilà son plan de guerre soutenu par l'Union Européenne contre le monde du travail et qu'il s'apprête à faire passer par ordonnances dès cet été, pour une application possible à partir... du 20 septembre 2017 !

La loi El Khomri était une déclaration de guerre au monde du travail, le projet Macron est une bombe nucléaire pour nos droits sociaux !

### Voilà ce que contient ce projet hautement radioactif pour les Agents des IEG :

- **Possibilité par accord d'entreprise de définir les critères de licenciement,** c'est-à-dire pouvoir licencier n'importe quel agent dans n'importe quelle entreprise des IEG, sous n'importe quel prétexte, contrairement au Statut National des IEG, dans lequel la notion de licenciement n'existe pas, sauf pour fait disciplinaire.
- **Possibilité par accord d'entreprise de définir de nouveaux périmètres au licenciement économique.**  
Grâce à Macron, demain une entreprise pourra licencier en France, même si au niveau mondial ses résultats sont excellents...  
Pour des groupes comme Engie ou EDF, vous comprenez alors les enjeux terribles que cela représente.
- **Possibilité de recours aux CDD suite à une négociation au niveau de l'entreprise qui définirait le ou les motifs du recours à ce type de contrat, leur durée et le nombre de leurs renouvellements.**  
C'est donc la possibilité offerte aux employeurs de ne plus embaucher au Statut et de faire rentrer massivement dans les IEG des contrats précaires en lieu et place d'emplois statutaires et donc, de marginaliser le Statut National pour mieux le détruire.
- **Possibilité suite à des accords d'entreprise de modifier l'intégralité du contrat de travail des Agents.**  
Aujourd'hui toute modification du contrat de travail découlant d'un accord d'entreprise doit être acceptée par le salarié, demain l'employeur pourra les imposer via un accord d'entreprise.
- **Possibilité pour l'employeur d'organiser à sa main et comme il le souhaite, un référendum d'entreprise, même si toutes les organisations syndicales rejettent un accord.**  
La loi El Khomri donnait cette possibilité aux organisations syndicales minoritaires, Macron donne les pleins pouvoirs directement au patronat.

**Et voilà ce que disait Jean-Bernard Lévy, PDG d'EDF,  
il y a quelques jours dans une interview :**

*« Au moment où le gouvernement engage plusieurs réformes pour moderniser le droit du travail et les régimes de retraite, la question de la modernisation du Statut en vigueur dans les Industries Electriques et Gazières se pose également »...*

**C'est pourquoi, il est primordial et vital pour notre avenir de salariés, d'envoyer un message très fort dès le mois de juin au gouvernement et aux employeurs, pour leur montrer la détermination des Electriciens et des Gaziers à se battre pour conserver notre Statut National et nos emplois !**

**TOUS EN**



**GREVE**

**le jeudi 22 juin**

**Le matin, nous organiserons une grande  
Assemblée Générale de tous les personnels parisiens,  
en grève à 9h30 au syndicat CGT Energie Paris,  
pour rejoindre l'après-midi la grande manifestation à Paris,  
dont les modalités vous seront communiquées dès la semaine prochaine.**

**PERSONNE NE POURRA DIRE QU'IL NE SAVAIT PAS.**